

Pour diffusion immédiate

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FAMILLE À LÉVIS : LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE DE CONSULTATION AUPRÈS DES CITOYENNES, DES CITOYENS ET DES ORGANISMES DU MILIEU

Lévis, le 23 septembre 2002. En présence de nombreux partenaires et invités représentant pour la plupart des organismes impliqués dans la promotion et le soutien des intérêts de la famille, M. Jean Garon, maire de Lévis, et M. Pierre Brochu, conseiller municipal et président du comité des États généraux de la famille, ont procédé au coup d'envoi d'une campagne de consultations publiques qui conduira à la tenue du forum sur les *États généraux de la famille*, le 23 novembre prochain. L'objectif principal de cet exercice est de faire de Lévis « la ville par excellence de la famille ».

Cette vaste entreprise de consultation populaire s'adresse à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Lévis. Elle s'adresse aussi aux organismes et aux instances partenaires de la Ville offrant des services aux familles sur son territoire. Elle vise essentiellement à identifier les besoins des familles lévisiennes en regard du maintien et de l'amélioration des services existants et de la mise en place de nouveaux services, le cas échéant.

Une première phase des travaux des **États généraux de la famille** a déjà permis de tracer un « *Bilan des actions familles* » dans les ex-municipalités qui forment la ville nouvelle de Lévis de même que dans une quinzaine de villes du Québec reconnues pour leur politique familiale. Les consultations qui s'amorcent aujourd'hui constituent une deuxième phase tandis que le forum sur les **États généraux de la famille** du mois de novembre représente l'étape où les différents partenaires seront invités, dans un effort de coordination, à prendre des engagements quant à leurs orientations et priorités d'action envers les familles, dans leurs domaines d'activités propres.

Comme a tenu à le souligner M. Garon, « *la convocation des États généraux de la famille s'inscrit dans une volonté de transparence et de participation des acteurs clés afin que nos orientations politiques ne soient pas définies en vase clos mais collent à la réalité de nos familles qui auront été associées de près tant au diagnostic qu'à la recherche de solutions* ». Et M. Garon d'ajouter : « *Ces délibérations mèneront à l'adoption d'une politique familiale et à un plan d'action qui situeront vraiment la famille au cœur de notre vie municipale* ».

Un processus ouvert

Pour sa part, M. Pierre Brochu, a apporté les précisions suivantes concernant les personnes et les organismes plus spécifiquement invités à participer aux délibérations des **États généraux de la famille**. Il s'agit en l'occurrence, et pour reprendre ses propos : « *des familles lévisiennes, des*

organismes communautaires-familles, des organismes de loisirs et des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du développement économique ». C'est dans la mesure de l'implication de ces personnes et de ces organismes que les **États généraux de la famille** permettront d'établir le profil des besoins des familles et de définir les moyens de satisfaire à ces besoins.

Dans ses aspects les plus pratiques, les **États généraux de la famille** débutent par trois séances de consultation publique qui auront lieu à 19 h 30 dans les arrondissements Desjardins (7 octobre), Chutes-de-la-Chaudière-Est (8 octobre) et Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (9 octobre). Ces séances de consultation publique s'adressent principalement à la population en général, les citoyennes et les citoyens de Lévis, ainsi qu'aux organismes communautaires. Elles seront suivies du 17 au 23 octobre par d'autres séances de consultation destinées cette fois aux partenaires du milieu et à des groupes ciblés. Tout cela pour nous conduire vers la grande assemblée délibérante que sera le forum des **États généraux de la famille** du 23 novembre 2002.

Des documents pour faciliter la consultation

Afin de faciliter la tâche aux personnes et aux organismes qui désirent s'inscrire dans cette démarche de consultation, la Ville a préparé une documentation composée d'un « **Bilan des actions familles** » et d'un questionnaire d'« **Enquête sur les besoins des familles de la ville de Lévis** ». Il est important de noter que ces documents seront rendus disponibles à tous par l'intermédiaire du réseau des bibliothèques de la Ville de Lévis à compter de l'après-midi du 25 septembre prochain. Le texte imprimé sur la pochette dans laquelle ces documents sont insérés, explique avec précision les modalités de participation aux séances de consultation publique et de soumission d'un mémoire.

Il est important que le plus grand nombre possible de personnes et d'organismes se fassent entendre afin d'assurer le succès des **États généraux de la famille** et d'en garantir le maximum de retombées. C'est la raison pour laquelle MM. Garon et Brochu joignent leur voix pour inviter les Lévisiennes et les Lévisiens à s'impliquer activement dans cette vaste entreprise de consultation publique.

Selon les dires de M. Garon, « *la ville nouvelle n'a pas d'autres finalités que de créer les conditions permettant à ses citoyens et ses citoyennes d'être plus heureux et cela, dans notre esprit et conformément à nos engagements électoraux, passe d'abord et avant tout par des familles plus heureuses* ». Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que tous et chacun s'engagent dans la définition des conditions pour que nos familles soient plus heureuses. La participation aux **États généraux de la famille** est l'occasion privilégiée pour le faire.